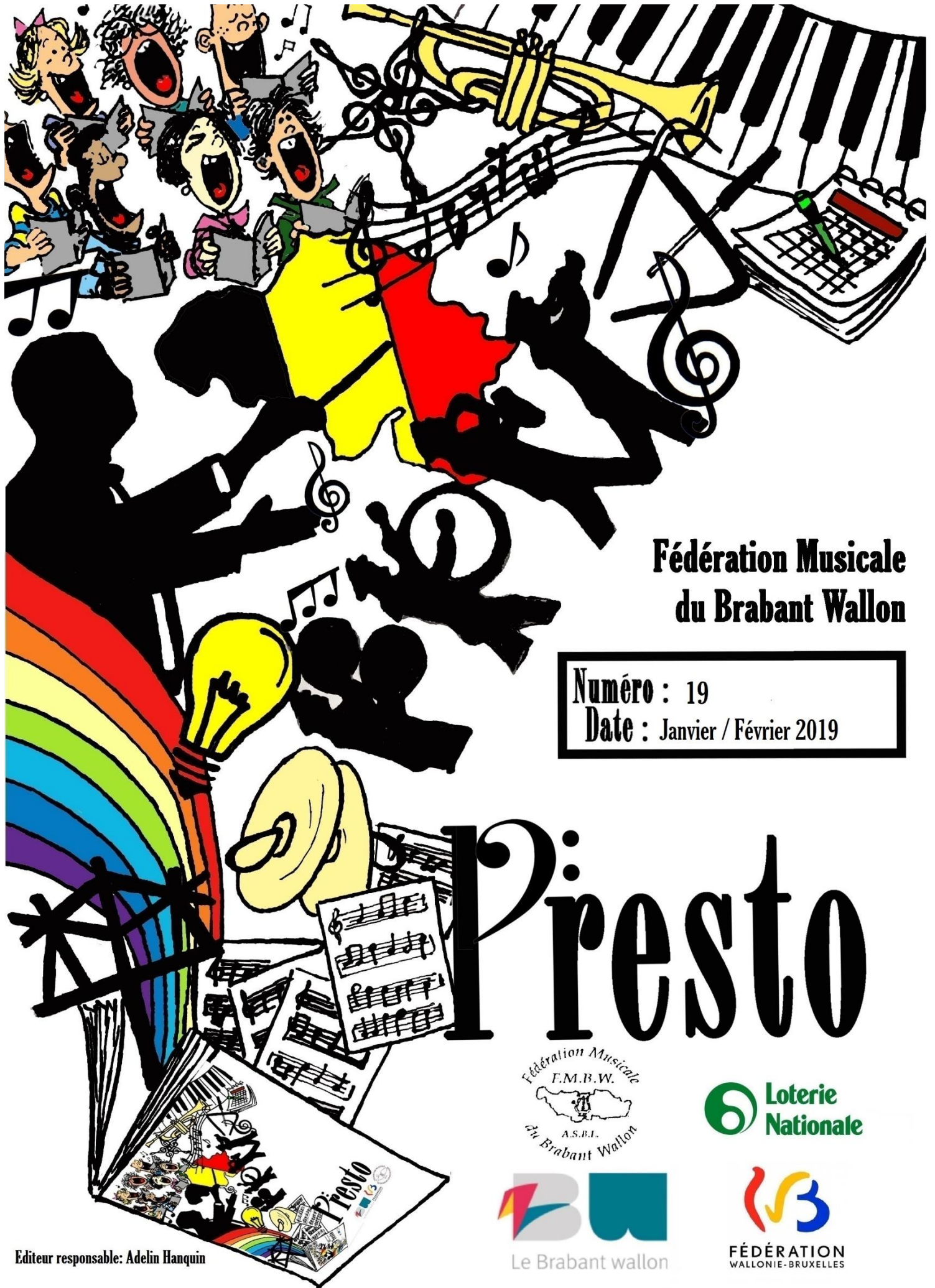




**Fédération Musicale
du Brabant Wallon**

Numéro : 19

Date : Janvier / Février 2019

Presto



Editeur responsable: Adelin Hanquin

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant Wallon	p 3
Mot du Président	p 4
Agenda	p 5
Concours « Jeunes Solistes »	p 6
Le saviez-vous ? Catherine Compère	p 9
Les Quatre Saisons de Dongelberg	p 10
Une Grande Dame Belge du XXème siècle	p 11
Camp Musical du FML	p 14
Jeux	P 16
Petites et grandes annonces	p 16
On en parle dans la Presse	p 16
Solution des jeux du numéro précédent	p 18

n.d.l.r. :

N'oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces avant le 1er Mars 2019 pour paraître dans notre prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Comité

Président

HANQUIN Adelin

Rue des Ecoles, 9
1350 Jauche
Tel : 019/63.43.75
GSM : 0478/84.03.76
hanquin.adelin@skynet.be

Secrétaire

VINCENT Christiane

Rue Basse Baive, 26
5310 Liernu
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0477/32.22.30
christvin@hotmail.fr

Trésorier

HANQUINAUX Pascal

Rue Basse Baive, 26
5310 Liernu
Tél : 081/65.59.05
GSM : 0475/37.13.38
p.hanquinaux@gmail.com

Membres

BLAVIER Patrice

Grand' route 8
1350 Enines
Tel : 019/63.42.05
patrice.blavier@gmail.com

HENNEBEL Aurélien

Rue Saint-Corneille 21
1320 Hamme-Mille
GSM : 0471/65.25.68
hennaur@gmail.com

MILLER Laurent

Rue du Camp, 1A
1495 Marbais (Villers-La-Ville)
GSM : 0471/95.79.82
laurent.tartes@gmail.com



Le mot du Président

Mesdames, Messieurs, chers Amis lecteurs,

Tout d'abord, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé pour 2019.

Pour le reste, quel avenir pour nos sociétés instrumentales et chorales ?

Fin de l'année 2018, sans préavis et sans concertation, le service des Arts de la scène de la Fédération Wallonie Bruxelles nous a transmis un courrier daté du 29 novembre 2018.

Le décret sur les Arts de la scène est exclusivement orienté vers les artistes professionnels. Cela signifie concrètement que les Fédérations musicales et les Sociétés amateurs ne relèvent plus des compétences de notre service général. Elles ne seront plus reconnues dans le cadre des programmes Arts et Vies ni comme organisateurs ni comme artistes.

Cela représente un gouffre financier énorme pour les groupes reconnus.

Le fait de vouloir se présenter devant un jury était une motivation de s'améliorer pour les musiciens.

Nous ne savons pas encore si les dossiers en cours seront honorés ou pas.

Je défends la musique amateur depuis 36 ans, j'étais très indécis quant à l'avenir de nos Sociétés depuis longtemps. Continuez à retirer de l'argent aux Sociétés, elles disparaîtront les unes après les autres.

Le recrutement des jeunes pour nos écoles privées devient difficile. Les académies n'incitent pas les élèves à nous rejoindre.

Laissons aller nos jeunes à la rue, la délinquance augmentera, si c'est là votre choix, bon vent !

Enfin, dernier délai pour rentrer les inscriptions pour le concours jeunes solistes, audition le 23 février à l'Académie de Jodoigne.

L'USM représente encore actuellement 19 000 affiliés.

Votre toujours dévoué Président USM et FMBF, « mais dégouté ».

PS : malheureux professionnels, ils n'en ont jamais assez.

J'aimerais connaître l'avis de Madame La Ministre.

Adelin HANQUIN

AGENDA

<u>DATES</u>	<u>SOCIETES</u>	<u>ACTIVITES</u>
26-01-19	Harmonie Royale de Mont-St-Pont vertenoeuil@hotmail.com	Concert à Ghlin, organisation: Société Philharmonique de Ghlin "L'Union de Ghlin" à 18h00
27-01-19	La Camera Lirica	Centre Culturel d'Ottignies – LLN Avenue des Combattants 41 1340 Ottignies - à 15 h Infos, réservations par tél : 010 41 44 35 ou www.poleculturel.be { IBAN : BE46 0682 3212 1936
03-02-19	La Camera Lirica	Centre Culturel d'Auderghem Bd du Souverain 183 – 1160 Bruxelles à 15 h Infos, réservations : www.cc-auderghem.be , ou par tél : 02 660 03 03 {IBAN : BE71 3101 3470 2269 }
10-02-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Lasne – carnaval des enfants à 16h00
24-02-19	Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	12h00 - Concert à Hotton. Infos : 0496/79.09.42 - www.fanfaredongelberg.be
01-03-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Villers-la-Ville - Oberbayern - 20h00
04-03-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Rosenmontag à Duisburg – Allemagne
09-03-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Espace 2000 à Genappe – Souper Oberbayern à 19h00
17-03-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Perwez - carnaval - après-midi
23-03-19	L'Ensemble Alizé info: info@ensemblealize.be	20h00 - Concert au festival de Bons Villers
24-03-19	Orchestre de Flûtes Traversières de Bruxelles Direction : René De Macq renedemacq@hotmail.com	Concert annuel - Centre culturel Saint-Marc - Avenue Defré, 76 1180 Uccle-Bruxelles (Entrée par l'allée du parking) à 15 h Au programme : Purcell-Brahms-Bizet-Tchaikovski-Grieg-Uytenhove Renseignements : 02/7344332 - Site: www.ftdb.be
30-03-19	Harmonie Royale de Mont-St-Pont vertenoeuil@hotmail.com	Concert à l'Académie de Musique de Braine l'Alleud 10h30 - 12h30
31-03-19	Fanfare Royale Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg fanfaredongelberg@gmail.com	12h00 - Festival de Printemps à Dongelberg. Infos : 0496/79.09.42 - www.fanfaredongelberg.be
14-04-19	Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	14h30 : Genappe – carnaval
27-04-19	Corps Musical Nivellois corpsmusicalnivallois@gmail.com	Concert "Des sons animés" - Waux-hall de Nivelles le samedi 27/04 à 18h et le dimanche 28/04 à 16 h.



FEDERATION MUSICALE DU BRABANT WALLON

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

SAMEDI 23 FÉVRIER 2019 : 14 HEURES

ACADÉMIE DE MUSIQUE – JODOIGNE

Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

CONCOURS « JEUNES SOLISTES – 2019 »

Entrée gratuite

Nous vous attendons nombreux afin de soutenir nos jeunes talents



Catégorie : bois, cuivres et percussions

Niveau Espoir : 3 années de pratique de l'instrument

Niveau Sonatine : 5 années de pratique de l'instrument

Niveau Sonate : 7 années de pratique de l'instrument

Niveau Concerto : 9 années de pratique de l'instrument



Renseignements : HANQUIN Adelin : 0478/84.03.76

hanquin.adelin@skynet.be



Avec le soutien

Du Brabant wallon
De la Fédération Wallonie Bruxelles





FÉDÉRATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : Rue des Ecoles, 9 – 1350 JAUCHE

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2019

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2019 » est organisé en Brabant Wallon par la Fédération Musicale du Brabant francophone FMBF avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBF et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2019 » sera organisé le samedi 23 février 2019 à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Espoir », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument ainsi qu'à une liste d'œuvre répertoriées (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ Aide et projets – Sonatina – Répertoire) (sauf niveau « Espoir »).

Niveau « Espoir »	A partir de F3 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

II. Inscriptions.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.
- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du paiement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros), payable au plus tard le 31 janvier 2019, par transfert bancaire sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBF ASBL – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche.

La date limite d'inscription est fixée au 31 janvier 2019. Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.

A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.

Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

III. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

IV. Recours.

Toute contestation sur le matériel et les instruments mis à disposition ou sur tout élément lié à l'épreuve doit être faite avant la délibération du jury.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

V. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2019 ». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FMBF : Fédération Musicale du Brabant francophone – Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche
Tél : 019/63.43.75 – GSM : 0478/84.03.76 – Courriel : hanquin.adelin@skynet.be

VI. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique (en Belgique ou à l'étranger) dans la catégorie pour laquelle il se porte candidat.

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 90 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

VII. Programme.

L'œuvre présentée sera choisie dans le répertoire correspondant à chaque catégorie et niveau (voir site www.federationmusicalehainaut.be/ Aide et projets – Sonatina – Répertoire) (sauf niveau « Espoir »).

Les œuvres ne figurant pas dans le répertoire seront soumises à l'approbation de la Commission d'organisation du concours. Une fois approuvée, le programme ne pourra plus être modifié.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Espoir »	3 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	6 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

VIII. Déroulement.

Le jour de l'épreuve, chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions, ainsi que quatre exemplaires pour le jury.

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement.

Les organisateurs du concours prennent les frais de droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription 31 janvier 2019 via la FMBF.

Le candidat peut faire appel, de sa propre initiative, à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à charge du candidat.

Pour la catégorie « percussions », l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.

Certains instruments de percussion peuvent être mis à disposition du candidat.



FEDERATION MUSICALE DU BRABANT FRANCOPHONE

A.S.B.L. – Siège social : rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche

Concours « Jeunes Solistes – 2019 »

Samedi 23 février 2019
Académie de Musique - Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 31 janvier 2019** à la Fédération Musicale du Brabant Francophone (Rue des Ecoles, 9 – 1350 Jauche).

Nom (majuscules) : **Prénom :**

Adresse : **n° :** **bte :**

Code postal : **Localité :**

Téléphone : **GSM :**

Email : **Date de naissance :**

Instrument : **Société :**

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*)

au niveau (*)

- ☐ bois
- ☐ cuivres
- ☐ percussions

- ☐ espoir
- ☐ sonatine
- ☐ sonate
- ☐ concerto

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 5 € (cinq euros)
sur le compte de la FMBF : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme :
.....
.....

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) ☐ oui
☐ non

Date : **Signature du participant :**

Signature des parents (pour les mineurs) :

(*) Cochez la case adéquate

ORPHEE AUX ENFERS

Salle Jules Bastin à Waterloo

Maison communale, rue François Libert 28 - 1410 Waterloo

En avant-soirée de réveillon, le 31 décembre 2018 à 18 h

Infos, réservations (uniquement par tél.) : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 17 à 19h : N° 010 41 04 61.

Prix nets : 24 € - Seniors : 22 € - Étudiants (-26 ans) : 20 €
{ La Camera Lirica IBAN BE93 0682 2403 5267 }

En partenariat
avec le

Centre Culturel de Braine-l'Alleud

Rue Jules Hans 4 - 1420 Braine-l'Alleud

Le dimanche 13 janvier 2019 à 15 h



Infos, réservations et abonnements : 02 854 07 30 de 9h30 à 12h30
www.braineculture.be

Prix nets : 24 € - en prévente : 22 € - abonnement : 20 €
{ IBAN : BE74 3401 0661 9307 }

Centre Culturel d'Ottignies – Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants 41 – 1340 Ottignies

Le dimanche 27 janvier 2019 à 15 h

Infos, réservations par tél : 010 41 44 35 ou www.poleculturel.be
Prix nets : 20 € - Seniors : 18 € - Etudiants (-26 ans) & chômeurs : 10 €.
Ou abonnement. { IBAN : BE46 0682 3212 1936 }

Centre Culturel d'Auderghem

Boulevard du Souverain 183 – 1160 Bruxelles

Le dimanche 3 février 2019 à 15 h

Infos, réservations : www.cc-auderghem.be,
ou par tél : 02 660 03 03 ; fax : 02 672 82 05
Prix nets : 24 € - Seniors & -26 ans : 22 € -
Groupes (min.10) : 15 € / pers.
{ IBAN : BE71 3101 3470 2269 }

www.lacamerallirica.be

La Camera Lirica

présente

ORPHEE AUX ENFERS

un opéra bouffe de

J. OFFENBACH



Mise en scène
Blanche Gérard
Direction musicale
Thomas
Van Caekenberghe

Orphée et Eurydice se détestent : elle n'aime pas la musique de son mari et il sait que sa femme se laisse courtiser par Aristée, qui est Pluton roi des enfers déguisé en marchand de miel. Celui-ci fait mourir Eurydice pour mieux la posséder. Orphée manifeste une joie indécente, mais l'Opinion publique l'oblige à aller chez Jupiter pour lui redemander sa femme.

Le comique dramatique de cet opéra est le décalage entre un mythe bien connu et l'image nouvelle qui apparaît : Orphée et Eurydice sont démystifiés et les dieux grecs sont ridiculisés par leurs règlements de compte. L'Opinion publique symbolise la morale, mais peut-elle être proposée en cette fin de XIXe siècle ?



Avec le soutien de

Le saviez-vous ?

Le saviez-vous ?

À propos de Leonard Bernstein, personnalité engagée.

L'an passé nous fêtons le 100e anniversaire de Leonard Bernstein (1918-1990).

Célèbre pour ses comédies musicales dont West Side Story, Leonard Bernstein est une figure majeure de l'Amérique du 20e siècle. En tant que chef d'orchestre compositeur et pianiste il rejoint Georges Gershwin et Aaron Copland au Panthéon des grands musiciens américains.

Pédagogue, écrivain et animateur de télévision, Bernstein s'est aussi fait connaître d'un large public profitant de sa popularité pour promouvoir la musique ou plutôt les musiques. Car Bernstein s'intéresse à tout : opéra, jazz, rock'n roll ou encore musiques latines. Mais ce que l'on sait moins c'est qu'il était un homme engagé. Bernstein ne dissimule pas ses engagements : à travers son œuvre ou à l'occasion d'interviews il partage ses idées humanistes désapprouve ouvertement la guerre engagée par les Etats Unis au Vietnam, soutient l'intégration des minorités ainsi que le mouvement des droits civiques dénonce le maccarthysme. Au début des années 1950, alors que la chasse aux sorcières (communistes) bat son plein, le nom du compositeur apparaît même dans une liste officielle du FBI, liste d'individus suspectés d'être affiliés à une organisation communiste.

En 1970 il fait scandale en organisant avec sa femme Felicia une soirée de soutien au « Black Panther », une organisation politique afro-américaine. En 1989, à Berlin il est à la tête d'un orchestre international lors du « Est West Concert » et célèbre la chute du mur.

Catherine Compère



Les quatre Saisons

Voici que 2018 s'achève et ce fut pour la Fanfare Royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg une année riche en activités.

Le printemps débuta par un festival dont les notes variées, diffusées par des musiciens talentueux, nous charmèrent les oreilles et le cœur et qui nous unit aux musiciens de la Société Royale des Fanfares de Néthen-Wez et de l'Harmonie d'Antheit pour un « Seven nation army » en compagnie de nos chefs respectifs, Vincent FONTAINE, Jérôme DETAILLE et Jean-Marc LISSENS.



Concerts et cortèges, brocantes et braderies nous amenèrent vers l'été jusqu'au barbecue annonçant les vacances.



A l'automne, après les Fêtes de Wallonie à Namur, nous nous sommes attachés, comme chaque année, à faire de notre concert de gala un événement original. Musiques de films, projections vidéo et popcorns ont rythmé cette soirée, appréciée semble-t-il par un public enthousiasmé.

Et enfin l'hiver. Mais avant d'avoir accueilli Père Noël à Piétrebais, nous avons fait un détour par Jauche où nous avons pu rencontrer les musiciens de la Fanfare Royale de Hamois, venus eux aussi célébrer le 35^{ème} anniversaire des Fanfare de Jauche. Nous souhaitons encore un joyeux anniversaire aux musiciens et membres de la société.

L'année terminée, nous présentons aux lecteurs du Presto et à leurs proches tous nos vœux pour une exquise année 2019, emplie de sérénité et de paix, faite d'une succession de grandes joies, de petits bonheurs et d'émotions musicales.



A Dongelberg, 2019 commencera également par un Festival de Printemps qui aura lieu le 31 mars prochain à Dongelberg. De plus amples infos paraîtront au prochain numéro.

Fanfare Royale Ste-Barbe et St-Laurent
de Dongelberg

Visitez notre nouveau site : www.fanfaredongelberg.be

Vous y retrouverez toutes les photos, vidéos et informations relatives à notre société

2^{ème} Partie



Yolande Uyttenhove et son époux René De Macq

Les enfants

Thierry De Macq, flûtiste¹

Né en 1957, Thierry De Macq obtient le Premier Prix de solfège au Conservatoire Royal de Bruxelles à 13 ans et le Premier Prix de flûte à 19 ans. En 1975, il devient professeur de flûte à l'Académie de Musique de Woluwe-Saint-Pierre puis, l'année suivante, à celle d'Uccle. Il termine avec fruit sa deuxième candidature en Philologie Romane à l'ULB en 1978. S'en suivent le Premier Prix de musique de chambre et le Diplôme Supérieur de flûte au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il enseigne la flûte et la musique de chambre, dès 1980 à l'Académie de Musique de Braine-l'Alleud. Il continue avec fruit sa formation au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris : écriture musicale, contrepoint, fugue. Il perfectionne son art de la flûte à Paris et donne de nombreux concerts notamment aux Etats-Unis. Il travaille 3 ans en tant que Directeur Musical dans une radio à Boston puis devient directeur de l'Académie de Musique de Braine-l'Alleud. Il disparaît inopinément en 2018.

Renaud De Macq, pianiste²

Renaud de Macq, né en 1963, obtient à 12 ans un Premier Prix de solfège au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il reçoit plusieurs distinctions tant en Belgique qu'en France, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il perfectionne son jeu de pianiste. Il se produit en France, en Allemagne, en Suisse, au Luxembourg. Sa première des 4 tournées en Amérique et au Canada dans le groupe « The Macq Family », il la réalise à l'âge de 12 ans. **Il fait partie d'ensembles** et travaille avec son père lors de concerts-conférences.



Thierry



Renaud

¹ http://users.skynet.be/DANIELLE.BAAS/CV_Thierry_De_Macq.htm

² http://users.skynet.be/DANIELLE.BAAS/cv_renaud_de_macq.htm

Yolande Uyttenhove et ses oeuvres³

A côté de sa virtuosité pianistique, les actions musicales principales de Yolande Uyttenhove sont la composition, l'enseignement, la recherche liée à sa passion pour l'histoire des musiciens belges et des compositrices de tous pays menant à l'écriture d'ouvrages bien documentés, à des conférences-concerts en Belgique et à l'étranger, ...

Comment en est-elle arrivée à une telle compétence ?

Pianiste de haut niveau

Irène, sa mère, aime la musique, est passionnée de clavier et joue de la mandoline. Très attentive aux dons de ses enfants, elle remarque les dispositions de son aînée pour la musique et lui offre une formation pianistique dès son plus jeune âge. Yolande se produit déjà en public à l'âge de quatre ans ! Elle poursuit sa formation avec enthousiasme et grand succès.

Au **Conservatoire de Bruxelles**⁴, elle étudie le **solfège**, l'**harmonie** avec le Carolorégien Sylvain Vouillemin (1910-1995) le **piano** avec la Montoise Hélène Dinsart (1882-1968), lauréate du premier concours de virtuoses-pianiste organisé par « Musica » à Paris en 1911⁵, et l'Espagnol, Eduardo del Pueyo (1905-1986), un des grands pianistes du XXe siècle qui la prend comme aide lors d'une expérience pédagogique sur l'influence de l'étude de la musique sur l'activité scolaire de l'enfant. Le **contrepoint** et la **fugue** lui sont enseignés par le Péruwelzien Jean Absil (1893-1974) et le Binchois Marcel Quinet (1915-1986), la **musique de chambre** par le Tirlemontois Henry Sarly (1884-1954). Elle obtient partout des premiers prix, également en **histoire de la musique**. Elle se distingue particulièrement en musique de chambre où, à l'unanimité des membres du jury, elle obtient un Diplôme Supérieur.

Elle décroche, en 1953, le diplôme de Licenciata of the « **Royal Academy of Music** » de **Londres**. Au terme de cette parenthèse anglo-saxonne, Yolande Uyttenhove entame sa carrière publique.

Elle est lauréate du **Concours International de Pianistes de Barcelone** en 1954 et reçoit le diplôme d'honneur.

Comme **pianiste concertiste**, elle met son pays en valeur et crée plusieurs œuvres de compositeurs contemporains Belges, notamment la *Sonate pour flûte* de J. Leduc, l'*Allegro* de M. Vandermaesbrugge, *Trois danses flamandes* de W. Pelemans, *Esquisses chinoises* de H. Sarly, *Sonatine* de A. Van de Moortel.

Voici ce qu'écrit le compositeur Tournaisien Gérard Bertouille (1898-1981), suite à un concert en 1965 :

« ... la révélation de ce concert fut, avant tout, la pianiste Yolande Uyttenhove que nous entendions pour la première fois et qui réunit un ensemble rare de qualités : technique très assurée, toucher extraordinairement délié et clair où les sons, toujours d'une égalité parfaite, restent distincts, même dans le legato, sonorités aux larges possibilités et d'un charme parfois exquis. Cette artiste de classe eut, de plus, le mérite de présenter un groupe de 7 compositeurs belges.... Nous avons apprécié la Sonatine de Yolande Uyttenhove elle-même, pour l'excellence de son écriture et la diversité qu'elle a su introduire entre les différents mouvements. ... »

³ Dictionnaire des femmes belges, XIX^e et XX^e siècles, sous la direction d'Eliane Gubin, Catherine Jacques, Valérie Piette, et Jean Puissant, Editions Racine, 2006

⁴ Musicienne et Hennuyère : le bon mariage, Nord Eclair (Journal quotidien), 29/08/1985.

⁵ <https://www.caim.info/revue-cahiers-bruxellois-2014-1F-page-73.htm#no4>

Si Yolande Uyttenhove nous fait partager sa passion pour les compositeurs belges, elle ne néglige pas pour autant les musiciens de renom comme Beethoven, Fauré, Liszt, Debussy, Mozart, Ravel, Chopin, Poulenc, Haydn, Mendelssohn, Hindemith, ...

En septembre 1970, Joseph Delmelle, dans le quotidien « L'Avenir du Tournaisis », nous développe quelques unes des échappées en Europe de cette *jeune femme souriante*. « *Ses récitals et concerts se succèdent : Institut belge de Londres et London Musical Club, Maison belge de Cologne, Festival de Kerkrade, ... Yolande Uyttenhove, en outre, joue pour différentes stations radiophoniques : Hilversum, Paris (où elle donne un récital de musique belge contemporaine), Perpignan, Barcelone. Chaque été, elle se produit en Bourgogne.* »

Ses nombreux concerts et conférences en faveur de la musique belge lui valent le **Trophée Fuga** en 1987. Cette récompense annuelle met à l'honneur deux lauréats qui ont le plus contribué à faire rayonner le savoir-faire musical de notre pays.

En 1970, Yolande Uyttenhove fait partie d'un groupe de musiciens et compositeurs que l'on a nommé « Groupe des 7 », par référence à d'autres ensembles d'artistes. Elle rejoint Arie Van de Moortel, Jacques Leduc, Georges Colin, Fernand Desprez, Guy-Philippe Luypaerts et Max Vandermaesbrugge.

Elle a aussi été **directrice de l'International Woman Song de Boston, USA**

Enseignante

Tellement passionnée par la musique, Yolande Uyttenhove souhaite la faire découvrir et apprécier par les jeunes, les transformer, eux aussi, en artistes. Enseignant le **piano** à l'Académie de Bruxelles, dès 1955, elle devient professeur de **sofège** à l'école de musique de Braine-l'Alleud puis la dirige jusqu'en 1990, transformant, en 1972, cette école en la réputée **Académie de Braine-l'Alleud** qui, par la suite, deviendra l'**Académie de Musique « Yolande Uyttenhove »**.



Académie de Musique « Yolande Uyttenhove » et la fondatrice

Parmi ses écrits, on relève des **ouvrages didactiques**, dont une *Méthode de piano* en 1964 et un *Recueil de dictées atonales* en 1966.

A l'usage des élèves des Ecoles Normales, elle met en musique cinq fables de La Fontaine : *Le rat des villes et le rat des champs*, *Le pot de terre et le pot de fer*, *La cigale et la fourmi*, *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf*, *Le corbeau et le renard*. Ces fables sont illustrées par sa sœur Paulette.

La suite dans notre prochain numéro.

CAMP MUSICAL 2019
du mardi 09 avril au samedi 13 avril

Avec la collaboration de la Province de Liège et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

STAGE DE VACANCES EN HARMONIE
à l'INTERNAT DON BOSCO D'AYWAILLE-REMOUCHAMPS

Organisé par la Fédération Musicale de la Province de Liège (F.M.L.) en collaboration avec la Fédération Musicale du Brabant Francophone (F.M.B.F.), sous le patronage de l'Union des Sociétés Musicales (U.S.M.)

Cette année encore, elles ont décidé d'ouvrir les portes de leur camp musical annuel à tous les jeunes musiciens des autres provinces pratiquant un instrument joué en orchestre d'harmonie. Les camps musicaux organisés par les Fédérations ont pour but de partager le plaisir de la musique avec les jeunes d'autres régions.

But

Vivre ensemble pendant 5 jours dans le but d'un perfectionnement musical, entouré de professeurs émérites.

Quelles familles d'instruments

BOIS : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone.

CUIVRES : bugle, trompette, cor, cor, trombone, baryton, tuba et basse.

PERCUSSIONS : tout le pupitre.

INSTRUMENTS A CORDES : tout le pupitre.

L'encadrement

Par des professeurs (d'académies et/ou chefs d'hafabras).

Les types d'œuvres

Moderne, classique, musique de films et musique originale.

Le stage se terminera par un concert public organisé le samedi 13 avril 2019 à 18 h 00.

Organisation du Camp.

Le camp est placé sous la responsabilité de représentants de la F.M.L. pour la partie administrative et des professeurs pour le domaine musical.

Horaire du premier jour : 09 h 00 Accueil des stagiaires et attribution des chambres.
 10 h 00 a) Rassemblement des parents et stagiaires.
 b) Allocution du Président de la F.M.L.
 c) Présentation des responsables du stage.
 10 h 45 Prise en charge des stagiaires par les professeurs.

Les sections musicales seront les suivantes : petits et gros cuivres, clarinettes, saxophones, percussions et flûtes, instruments à cordes.

Règlement du camp.

1. Aucun participant ne peut quitter le camp sans l'autorisation d'un responsable du camp.
2. Les chambres ne sont pas accessibles pendant la journée, sauf autorisation spéciale.
3. Il est interdit de fumer dans les chambres, ainsi que d'y introduire de la nourriture ou des boissons. Cependant, un local sera prévu à cet effet.
4. L'alcool est strictement interdit.
5. Respecter les horaires ainsi que les consignes prescrites pendant le camp.
6. Le non-respect de ce règlement appellera des sanctions qui peuvent aller jusqu'au renvoi et au remboursement des dommages occasionnés.
7. Les participants s'engagent à donner le meilleur d'eux-mêmes moralement et musicalement.

Matériel indispensable.

1. Votre instrument et son support + un pupitre sur pied étiqueté à votre nom.
2. Nécessaire de toilette.
3. Carte d'identité.
4. Une ou deux vignettes de Mutuelle.
5. Un imperméable.
6. Une valise ou une serviette avec un système de fermeture.
7. Le nécessaire pour écrire (papier, stylo à bille et crayon).
8. Une jupe ou un pantalon de couleur foncée et une chemise blanche ou un chemisier blanc pour le concert.
9. Un sac de couchage avec un drap de protection ou draps et couvertures et un oreiller.

Assurances.

Les participants qui sont membres à part entière de la F.M.L. ou de la F.M.B.F. et dont la Société est en règle de cotisation sont assurés dans le cadre de l'assurance intégrée au montant de l'affiliation.

La responsabilité des instruments, ainsi que celle des objets de valeur (portefeuille, bijoux, gsm,...) est entièrement à charge de leur propriétaire qui est libre de souscrire à titre personnel une assurance garantissant ce(s) bien(s).

Tous les élèves sont assurés.

L'inscription.

Le montant de l'inscription est de :

- * 180 €, pour les internes, reprenant l'hébergement, les cours et les repas ;
- * 90 €, pour les externes, reprenant les cours et le repas de midi pour les cinq jours.

L'inscription sera effective dès réception du paiement (avant le 29 mars 2019).

Le bon d'inscription ci-dessous est à retourner exclusivement au :

Secrétariat de la F.M.L.
Résidence "Elysée"
quai Marcellis 1a bte 001
4020 Liège

Tél : 04-342 66 18 GSM : 0494-53 08 51 Email : fml@fml.be



CAMP MUSICAL FML 2019

INSTITUT SAINT-RAPHAËL AYWAILLE

BULLETIN D'INSCRIPTION

à rentrer au plus tard avant le 29 mars 2019

Nom & prénom : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____

Rue et n° : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Tél.: ____ / _____ GSM: ____ / _____

Adresse e-mail: _____@_____

Nom de la société à laquelle je suis affilié ou élève de : _____

Mon instrument principal : Mon niveau : Débutant ☐ - Moyen ☐ - Avancé ☐

Piccolo ☐ Flûte ☐ Hautbois ☐ Basson ☐

Petite Clarinette Mib ☐ Clarinette Sib ☐ Clarinette Alto ☐ Clarinette basse ☐

Sax Alto ☐ Sax Ténor ☐ Sax Baryton ☐

Trompette ☐ Bugle ☐

Cor en Fa ☐ Cor Mib ☐ Alto Mib ☐

Trombone UT ☐ Trombone Sib ☐

Baryton/Tuba/Euphonium : Sib Clé de Fa ☐ Sib Clé de Sol ☐ UT Clé de Fa ☐

Basse : Sib Clé de Fa ☐ Sib Clé de Sol ☐ Mib Clé de Fa ☐ Mib Clé de Sol ☐

Basse Ut Clé de Fa ☐ Contrebasse UT ☐

Percussions : Caisse claire ☐ Grosse caisse ☐ Accessoires ☐ Claviers ☐

Timbales ☐ Batterie ☐

Instrument à cordes autre que contrebasse : _____

Deuxième instrument éventuel : _____

Personne responsable à contacter en cas de problèmes : _____

Adresse : _____

Tél. : ____ / _____ GSM : ____ / _____

Remarques concernant la prévention et les précautions médicales éventuelles : _____

OUI, je m'inscris au stage musical qui se déroulera du 09 avril au 13 avril 2019 à l'Institut Saint-Raphaël avenue de la Porallée, 40 à Remouchamps - Aywaille.

Je verse ce jour, au compte de la Fédération Musicale de Liège n° BE38 3400 1587 2672 la somme de 180€ ☐ ou 90€ ☐ avec la mention **Camp musical 2019 + Nom et Prénom du stagiaire**. (Attention le nombre d'inscriptions en interne est limité à 70 élèves)

Cette inscription implique la connaissance et l'acceptation du règlement du camp.

Date et signature - (Pour les moins de 18 ans, la signature des parents est obligatoire)

☐ Cochez la case correspondant à votre choix

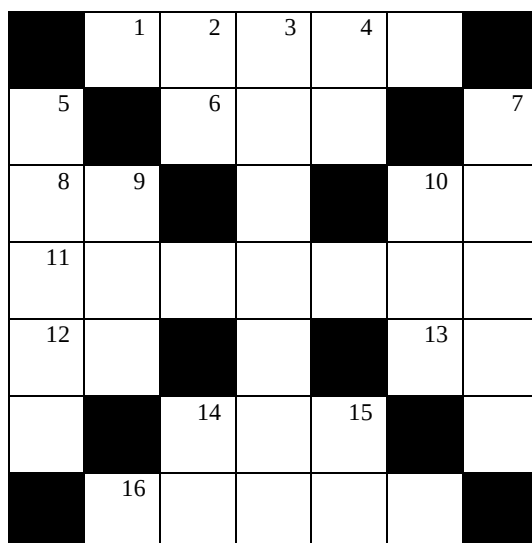
Ce formulaire est téléchargeable en deux versions sur le site de la FML rubrique Documents utiles Camp musical 2019, WORD pour être complété sur PC ou PDF imprimable pour être complété à la main. ATTENTION : dans tous les cas celui-ci devra être signé et retourné exclusivement au Secrétariat de la FML - Résidence « Ellysée » Quai Marcellis, 1a Bte 001 – 4020 LIEGE

Jeux

Mots croisés

Horizontalement

- 1. Contesté
- 6. Röntgen
- 8. Pp. du verbe avoir
- 10. Un au tiercé
- 11. Abondant
- 12. C'est-à-dire
- 13. Eau française
- 14. A la queue
- 16. Accastillage



Verticalement

- 2. Fin de verbes
- 3. Arbre
- 4. Indique la négation
- 5. Ressentiment
- 7. Pacte asiatique
- 9. Vieux bovin
- 10. Dirigea
- 14. Direction générale
- 15. Dieu solaire

PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse email à retenir: celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

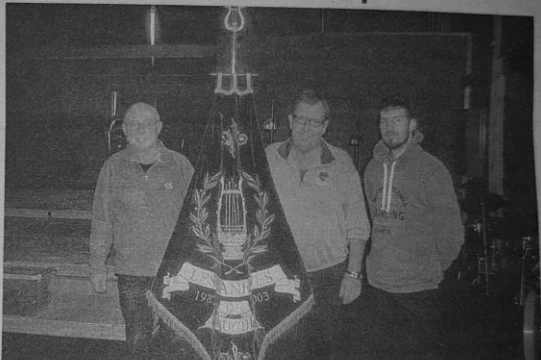
On en parle dans la Presse

n.d.l.r. : Autre rubrique : ON EN PARLE DANS LA PRESSE.

N'hésitez pas de nous envoyer toutes les publications concernant vos musiciens ou vos sociétés musicales ; éventuellement les références internet si la publication a été faite sur le Net.

Le 35^e anniversaire des Fanfares de Jauche fêté en musique

Après un festival-repas en avril et une messe de Sainte-Cécile, la société des Fanfares de Jauche a clôturé les festivités de son 35^e anniversaire par un concert samedi soir à la salle de l'Entité de Jauche. Orchestrée par Michel Mottart (président), Adelin Hanquin (secrétaire-trésorier) et Aurélien Hennebel (membre), cette soirée a réuni une centaine d'amateurs des musiques de fanfare. Et les présents n'ont pas eu à regretter leur déplacement car le spectacle a été grandiose avec sur scène la Fanfare Royale de Hamois (direction Christian Heureux), la Fanfare Royale Sainte-Barbe et Saint-Laurent de Dongelberg (direction Vincent Fontaine) et évidemment les Fanfares de Jauche qui, sous la direction d'Axel Funken, ont



Les organisateurs de la soirée, Michel Mottart, Adelin Hanquin et Aurélien Hennebel.

interprété huit morceaux entraînants. Les bénéfices des diverses festivités de ce 35^e anniversaire serviront à l'achat de matériel et à financer l'école des jeunes qui ouvre ses portes les mercredis et samedis sous la direction d'Axel Funken et Axelle Mélotte (infos au 0478 84 03 76). ■

La Cantalasne chante pour les démunis

[Home](#) > [Régions](#) - 02/01/2019 à 08:26 - Jean Paul HABIMANA - L'Avenir



La chorale La Cantalasne a offert un concert de charité en l'église Saint-Nicolas. -

Plus de 650 personnes ont participé à un concert de gala organisé et chanté par la Cantalasne en l'église Saint-Nicolas de La Hulpe.

La Cantalasne a donné un concert de gala en l'église Saint-Nicolas de La Hulpe au profit de la Conférence Saint-Vincent de Paul de La Hulpe voici quelques jours. La collecte de fonds est destinée à soutenir et à venir au secours des personnes les plus démunies de la région de la Hulpe et des environs. Près de 650 personnes ont assisté au concert.

Henk Cornil assume la direction depuis fin 2016 de cette chorale de Lasne qui a été créée il y a 34 ans. Elle effectue plusieurs tournées et se produit régulièrement dans les églises de Bruxelles et du Brabant wallon. Le groupe musical anime également certaines messes festives.

La Cantalasne regroupe une cinquantaine de choristes amateurs. *«Notre chœur propose des programmes de grande qualité avec l'appui de musiciens instrumentistes et solistes professionnels. Qu'il s'agisse d'interpréter des compositions majeures ou de faire découvrir des pièces plus confidentielles, il s'efforce de faire de ses concerts des moments d'émotion enrichissants pour tous»*, souligne Henk Cornil.

Michel Pleeck, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de La Hulpe a ouvert la soirée par un discours dans lequel il a incité chacun, chacune, à avoir des gestes d'amour et de solidarité envers les personnes les plus vulnérables. Il a souligné *«la responsabilité et la nécessité de chacun d'être solidaire afin de construire une société plus juste et équitable.»*

«Les plus riches doivent partager avec les pauvres»

Il a aussi rappelé les dispositifs mis en œuvre par la conférence: *«À La Hulpe, nous sommes maintenant quatorze bénévoles pour accompagner plus d'une vingtaine de familles ou personnes isolées dont la moitié de Belges et l'autre moitié de réfugiés régularisés. Un nombre qui n'a jamais été aussi élevé. Ces personnes nous sont recensées principalement par les CPAS, dont celui de La Hulpe avec lequel nous avons signé deux conventions. La première pour les colis alimentaires et l'autre pour la recherche et l'ameublement de logements. Mais nous travaillons aussi, avec nos conférences voisines et les CPAS de Rixensart, de Waterloo, de Villers-la-Ville, et même d'Overijse. Notre action dépasse les limites de notre commune, même de notre région au plan linguistique.»*

Et Baudouin de Wouters, le président du conseil provincial de Saint-Vincent de Paul du Brabant wallon d'enchaîner: *«La charité est importante pour nous. Le cours de l'histoire devrait devenir un exemple pour nous. Les bénévoles devront prendre conscience qu'il faut venir en aide aux personnes les plus démunies. Les plus riches doivent partager avec les pauvres. Toute société se doit de lutter contre la pauvreté.»*

SOLUTION DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

Solutions Mots croisés

S	U	I	T		N	A
A	N	S		A	I	R
	I	S	O	L	A	T
F		O	N	C		S
I	M	I	T	E	R	
L	I	S		N	O	S
E	L		C	E	C	I

MUSIC COMPANY

Nous vous proposons un assortiment d'instruments:
Cuivres & bois, pianos digitaux, batteries et accessoires.
Entretien et réparation aux meilleurs prix.



Rink 30 - 1600 Sint-Pieters-Leeuw
+32 (0)2 377 72 29

www.music-company.be



AB ELECTRONICS

BY ANDRE BOUSSEMAERE



contrôle d'accès



vidéosurveillance



détection intrusion



détection incendie

Route des six frères 35 bte 1- 5310 Leuze

081/65 56 29



info@abelectronics.be
www.abelectronics.be

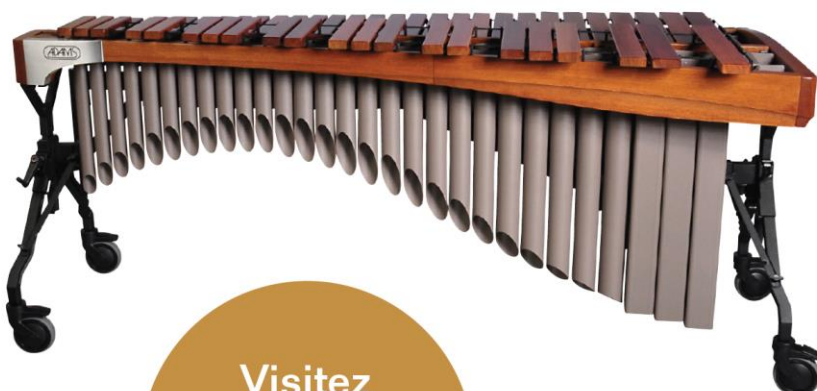




Muziekcentrale Lummen



**PERCUSSION ET
CUIVRES DE NOTRE
PROPRE USINE**



Visitez
notre nouveau
magasin à
Lummen!



Adams Muziekcentrale
Bosstraat 73 Lummen (B)
+32 (0)13 35 20 20



www.adams-music.be
info@adams-music.be

Le spécialiste par excellence pour les instruments à vent et de percussion

- Un large assortiment de toutes les marques renommées.
- Des locaux pour tester des instruments dans notre showroom. Et aussi la possibilité de tester des instruments chez vous.
- Entretien et réparations professionnels.

